

ce n'est pas là la véritable signification de l'accusation, j'en appelle au jugement de tout citoyen, elle est complètement inintelligible dans un autre sens.

La dissolution hâtive, inutile, injustifiable et injustifiée du parlement forcera un électorat incomplet à se prononcer sur une question que le gouvernement, s'il croit en avoir le droit, aurait dû considérer plus avantageux pour lui de voir soumise à la diffusion la plus large et la plus approfondie. Cette dissolution ferme aussi la porte à l'enquête à faire sur de graves accusations qui réjaillissent sur l'administration d'un des grands départements de l'Etat; accusations sur lesquelles un gouvernement jaloux de son honneur et fort de son innocence aurait exigé une enquête immédiate et complète devant le grand tribunal de la nation.

L'opposition croit que la question commerciale, qui est le sujet de la lutte actuelle, doit primer toutes les autres et c'est à la solution de ce problème basé sur les raisonnements qui précèdent qu'elle s'attachera avec un dévouement infatigable jusqu'à ce qu'elle ait complètement triomphé, convaincue qu'elle est que nulle autre réforme ne peut être proposée ni effectuée tant que la situation économique du peuple ne sera pas plus satisfaisante.

Quant aux autres questions pendantes la politique de l'opposition conserve toujours avec soin les vues larges qu'elle a eues dès le début et, dans l'avenir comme par le passé, elle s'efforcera de conserver la constitution dans l'esprit dans lequel elle a été conçue, pour améliorer ce qui est susceptible de perfectionnement, pour maintenir intacte l'autonomie des provinces, et pour répandre par tous les moyens, la bonne harmonie et l'esprit de concorde entre toutes les races, toutes les religions et toutes les classes du pays.

(Signé)

WILFRID LAURIER.

Québec, 12 février, 1891.

